



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 w) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :

méthodes de travail de la Commission de statistique

Rapport du Bureau sur les méthodes de travail : vers une meilleure coordination et une plus grande cohérence de la structure et des fonctions des groupes

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2019/210 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Bureau sur les méthodes de travail portant en particulier sur la coordination et la cohérence de la structure des groupes relevant de la Commission de statistique. Le rapport fait le point sur tous les groupes existants et sur les résultats de la consultation avec la présidence des groupes actuellement actifs, comme l'a demandé la Commission dans sa décision 50/122. Dans ce rapport, le Bureau s'appuie sur le rapport de l'année précédente, analyse les résultats des consultations et utilise cette analyse pour présenter l'état actuel des choses ainsi que les domaines de collaboration possibles, les domaines de coopération d'ensemble et les meilleures pratiques pouvant être reproduites. Il présente également un cadre opérationnel simple qui peut guider les efforts de rationalisation de la cohérence et de la coordination des groupes existants et futurs.

Les questions à examiner par la Commission figurent au paragraphe 79 du présent rapport.

* [E/CN.3/2020/1](#).



I. Introduction

1. La Commission de statistique a examiné ses méthodes de travail à ses quarante-neuvième et cinquantième sessions (voir [E/CN.3/2018/20](#) et [E/CN.3/2019/22](#), respectivement), en se concentrant d'abord sur le mécanisme des groupes d'étude et ensuite sur un examen d'ensemble de la structure et des fonctions de tous les groupes statistiques. Elle a reconnu la nécessité de rationaliser sa configuration actuelle de façon à rendre ses méthodes de travail plus coordonnées et plus cohérentes. Par la suite, elle a demandé au Bureau dans sa décision 50/122 de s'attacher, en consultation avec la présidence des groupes actuellement actifs, à rationaliser, d'une part, les questions de gouvernance, notamment les relations hiérarchiques au sein des familles de groupes et la participation des membres d'un groupe aux travaux d'autres groupes, en vue de réduire le chevauchement des activités et, de l'autre, les conventions de dénomination et les directives à l'intention des groupes nouveaux ou existants, en fonction du mandat de chacun, et de lui soumettre les conventions et directives ainsi élaborées pour examen.

2. Comme le Bureau l'a indiqué dans un précédent rapport ([E/CN.3/2018/20](#)), le système statistique mondial repose sur une coopération volontaire entre les États Membres aux fins de l'établissement et de l'adoption de normes et de consignes statistiques internationales assorties de manuels d'application¹. Grâce à la grande qualité des travaux des nombreux groupes créés sous ses auspices, la Commission de statistique et la communauté de la statistique officielle dans son ensemble ont pu suivre le rythme croissant des demandes des utilisateurs. En tant que plus haute instance du système statistique mondial et organe du Conseil économique et social, la Commission a examiné des sujets d'intérêt méthodologique, élaboré des documents normatifs et coordonné les travaux de plusieurs acteurs dans les domaines classiques et nouveaux de la statistique.

3. Toutefois, au fil des ans, le développement naturel et le fonctionnement fluide de ces groupes ont entraîné un certain chevauchement des activités et créé des obstacles pour ce qui est de la communication claire des liens entre les groupes. Consciente de ce fait, dans sa décision 49/119 la Commission a encouragé tous les groupes à coopérer et à créer de nouvelles synergies dans le cadre de leurs travaux et, dans sa décision 50/122, elle a conseillé de privilégier les pratiques suivantes : transparence des liens et des relations hiérarchiques entre les groupes, établissement de calendriers spécifiques, tenue et mise à jour de pages Web et définition précise des produits et des résultats tangibles devant être obtenus.

4. À l'heure actuelle, les groupes relevant de la Commission de statistique sont au nombre de 46 au total. Dans le présent rapport, le Bureau donne un aperçu actualisé des différents types de groupes actuellement en activité et recense les domaines précis de collaboration potentielle, les possibilités générales de coopération et les meilleures pratiques. Afin de mettre au point des méthodes de travail mieux coordonnées, le Bureau a élaboré un cadre de référence opérationnel destiné à guider les groupes existants et à venir dans l'élaboration de leur mandat (voir par. 71 à 78 et annexe II ci-dessous).

5. Le présent rapport s'appuie sur les débats de fond tenus par le Bureau, sur un examen actualisé des groupes² et sur les réponses des présidences des groupes aux consultations sur la gouvernance, qui ont été réalisées par la Division de statistique

¹ Dans le présent document, on entend par « système statistique mondial » l'ensemble des bureaux de statistique nationaux, régionaux et internationaux qui collaborent dans le cadre de la Commission de statistique.

² Un tableau détaillé actualisé et un tableau récapitulatif seront disponibles en tant que documents de référence.

du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat au nom du Bureau. Les présidences des groupes des piliers environnemental et social et des groupes intersectoriels ont été contactées. De même, afin d'éviter les doubles emplois et la confusion, les groupes du pilier économique n'ont pas été contactés directement en raison des travaux menés sous la direction du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques. Ainsi, seule la présidence de ce groupe a été consultée pour obtenir des informations sur les projets du groupe en matière de gouvernance.

6. L'objectif de la consultation était d'évaluer les liens et les rapports hiérarchiques entre les groupes ainsi que la participation des membres d'un groupe aux travaux d'autres groupes, et d'obtenir l'avis des présidences sur la meilleure façon de rationaliser la gouvernance et d'arrêter des méthodes de travail plus cohérentes³. Au total, les présidences de 33 groupes ont été invitées à participer. La consultation s'est déroulée du 3 au 16 septembre 2019 et 27 présidences de groupes y ont répondu.

7. L'objet du présent rapport est de poursuivre le débat sur les méthodes de travail actuelles, la Commission s'étant déclarée favorable au renforcement du contrôle et à l'harmonisation des objectifs, des domaines de travail, des priorités et des résultats des groupes avec les ressources limitées des États Membres.

II. Bref point sur l'évolution de la gouvernance des groupes depuis le débat tenu à la cinquantième session de la Commission

A. Mesures prises pour donner suite à la décision 50/122

8. Le Secrétariat a tiré parti des travaux menés pour l'examen d'ensemble des groupes effectué en 2019 et, tout en mettant à jour les informations pour chaque groupe nouveau et existant en 2020, il a créé une page Web contenant une présentation intuitive de tous les groupes actifs par pilier et par type de groupe (<https://unstats.un.org/unsd/statcom/groups>, en anglais uniquement). Le Secrétariat et les présidences des groupes ont tout mis en œuvre pour que chaque groupe dispose d'une page Web présentant au minimum une description des objectifs du groupe, son mandat, l'année de sa création, sa présidence et ses membres, des informations sur ses réunions, ses rapports et ses points de contact. Cette page sera étoffée sur la base des orientations données par la Commission, et les travaux menés avec les présidences des groupes seront poursuivis afin d'accroître la transparence par la création de pages actualisées pour tous les groupes actuels.

9. Les groupes ont également prévu de répondre à la demande faite par la Commission concernant la création de synergies. Par exemple, le Président du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique a fait part de son intention d'évaluer les mandats des groupes du domaine de la comptabilité environnementale afin d'améliorer la coordination avec les groupes connexes. Il a également indiqué que des efforts étaient actuellement déployés pour améliorer la coordination entre ce Comité d'experts et le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, compte tenu des liens étroits entre leurs domaines statistiques.

³ Dans la lettre de consultation, les participants ont été invités à décrire la situation actuelle en matière de liens, de rapports hiérarchiques et de participation des membres d'un groupe aux travaux d'autres groupes, ainsi que tout plan visant à rationaliser la gouvernance entre les groupes du pilier concerné et le raisonnement étayant ces projets et décisions.

10. La présidence du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et les zones rurales a aussi indiqué que, étant donné que la mise en œuvre de la première phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales est sur le point de s'achever, et compte tenu des possibilités de rationalisation de la gouvernance pour la deuxième phase, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit de dissoudre le Comité directeur de la stratégie mondiale et de faire rapport à la Commission de statistique par l'intermédiaire du Groupe d'experts. Ce projet tient compte de la décision 50/122 et regroupe les services du Secrétariat et les présidences du Comité directeur de la Stratégie mondiale et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et les zones rurales au sein du Bureau du Statisticien en chef de la FAO⁴.

11. Enfin, la présidence du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel a pris contact avec le Secrétariat et le Bureau afin d'étudier la meilleure façon d'éviter les doubles emplois, compte tenu de la récente création d'un groupe chargé de travailler à l'élaboration de nouvelles normes relatives au secteur informel, sous l'égide de la Conférence internationale des statisticiens du travail. En consultation avec le Département de statistique de l'Organisation internationale du Travail, il a été conclu que le Groupe de Delhi s'était acquitté de son mandat initial établi par la Commission à sa vingt-neuvième session et qu'il était prêt à être dissous.

B. Évolution du pilier économique

12. Comme indiqué précédemment, une approche différente a été adoptée pour les groupes du pilier économique, étant donné qu'à sa cinquantième session, la Commission avait chargé le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques de mener son propre processus de consultation entre les groupes de ce pilier. Il convient de noter que, conformément à son mandat, le Groupe des Amis de la présidence évalue actuellement la rentabilité et la réactivité des groupes statistiques et leurs modalités de gouvernance dans le cadre d'une vaste consultation.

13. Cette consultation comprend certains groupes relevant de la Commission de statistique, ainsi que des groupes similaires travaillant sous l'égide d'Eurostat, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Fonds monétaire international (FMI). Compte tenu des nouvelles demandes des utilisateurs concernant la mise à jour du système de statistiques économiques, qui comprend notamment des mesures plus larges du progrès économique établissant des liens avec les personnes et l'environnement, la consultation du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques a été élargie aux groupes des piliers environnement et social. Une analyse des réponses a été présentée et débattue lors de la deuxième réunion du Groupe des Amis de la présidence, qui s'est tenue pendant la première semaine de décembre 2019.

14. Le Président du groupe s'attend à ce que le processus de consultation produise une analyse exhaustive des groupes liés au système de statistiques économiques ; les résultats de la consultation et de la réunion seront mis à la disposition de la Commission dans le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques (E/CN.3/2020/7).

⁴ Voir le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les tendances récentes relatives aux statistiques agricoles et rurales (E/CN.3/2020/13).

C. Point sur la classification et la durée de vie des groupes

15. La classification des groupes est toujours la suivante : groupes d'étude, groupes des Amis de la présidence, équipes spéciales, groupes de travail, groupes d'experts, comités, groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, partenariats, groupe de haut niveau et réseaux (voir annexe I ci-après). Le tableau ci-dessous présente une ventilation des types de groupes par pilier de développement durable, à savoir les piliers économique, environnemental et social. Outre ces trois piliers, une quatrième catégorie rassemble les groupes dont les activités concernent les trois piliers principaux⁵.

16. Six nouveaux groupes ont été créés par la Commission à sa cinquantième session, à savoir le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, le Groupe de travail interorganisations sur les statistiques de la dette, le Groupe d'experts sur l'indice de prospérité des villes, le Groupe d'experts chargé de distinguer les quartiers de taudis des autres districts de recensements, le Groupe consultatif d'experts des statistiques de la criminalité et de la justice pénale et le Groupe de travail sur les données ouvertes⁶. La création de ces nouveaux groupes n'a pas affecté la classification : les 10 différents types de groupes tiennent compte de l'abondance et de l'étendue des statistiques officielles.

Nombre de groupes en activité relevant de la Commission de statistique, par type de groupe et par pilier (octobre 2019)

Types de groupe/de pilier	Économique	Environnemental	Social	Intersectoriel	Nombre de groupes
Groupes d'étude	4	2	3	–	9
Groupes des Amis de la présidence	1	–	–	1	2
Équipes spéciales	2	–	–	1	3
Groupes de travail	4	2	2	2	10
Groupes d'experts	2	1	5	3	11
Partenariats	–	–	–	1	1
Comités	1	2	–	2	5
Groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur	–	1	1	1	3
Autres*	–	–	–	2	2
Nombre total de groupes	14	8	11	13	46

* Comprend les groupes de haut niveau et les réseaux.

17. Près de la moitié des groupes actifs (20) sont anciens, dans la mesure où ils ont été créés par la Commission avant 2011, tandis que 12 sont moyennement anciens (création entre 2011 et 2015) et 14 assez récents (créés en ou depuis 2016). Par rapport

⁵ Il convient de noter que certains groupes, en particulier ceux liés aux statistiques énergétiques, agricoles et de comptabilité environnementale, pourraient être classés dans plus d'un pilier.

⁶ Ce groupe a été créé dans le cadre d'une nouvelle structure simplifiée du programme sur les statistiques des finances à titre d'essai (voir décision 50/109). Il peut donc être modifié. Les éléments nouveaux à cet égard figurent dans le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques (voir E/CN.3/2020/7).

à 2019, la répartition des groupes en fonction de leur ancienneté n'a pas changé de manière significative.

D. Point sur les mandats et les fonctions

18. Sur le fond, on constate qu'en 2019, les travaux des groupes relevant de la Commission de statistique restent concentrés dans le pilier des statistiques économiques (14 groupes sur 46) et dans la quatrième catégorie, dite « intersectorielle », qui comprend 13 groupes. Sur les six groupes nouvellement créés, trois ont des mandats dans le pilier social, deux dans le pilier économique et un a un mandat statistique intersectoriel. Aucun nouveau groupe n'a été créé dans le pilier environnemental.

19. Comme indiqué dans le rapport du Bureau pour 2019 ([E/CN.3/2019/22](#)), la spécialisation technique des groupes peut être classée dans un ou plusieurs des domaines relevant de la Commission⁷, en fonction de leur mandat. Ces domaines sont : la méthodologie, la coordination, le développement des capacités et les données⁸.

20. Les travaux de la Commission de statistique étant techniques, les mandats demeurent en majorité axés sur la méthodologie, le type de groupe considéré étant pratiquement sans importance⁹. En effet, 35 des 46 groupes actifs travaillent à l'élaboration ou à l'amélioration de normes statistiques, ce qui représente à peu près la même proportion de groupes travaillant sur des questions méthodologiques qu'en 2019. En particulier, l'ensemble des groupes d'étude, des groupes d'experts et des groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur mènent des travaux méthodologiques.

21. La Commission a également confié un mandat de coordination à un certain nombre de groupes afin d'harmoniser les travaux et d'éviter les doubles emplois, ce qui fait écho à l'esprit d'inclusion et de responsabilité collective du système statistique mondial. Au total, 19 groupes ont été créés dans ce but, soit un de plus qu'en 2019. En outre, l'un des groupes nouvellement créés, à savoir le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, a également un mandat de coordination.

22. Il n'est pas rare que la Commission donne aux groupes des mandats assez larges pour qu'ils puissent associer différentes activités et avoir plus d'une spécialisation technique¹⁰. Toutefois, aucun des groupes créés par la Commission à sa cinquantième

⁷ Voir les résolutions [E/RES/8 \(II\)](#) et [E/RES/1566 \(L\)](#) du Conseil économique et social pour plus de détails sur le mandat de la Commission de statistique.

⁸ Méthodologie : la tâche principale du groupe est d'élaborer une norme statistique ou un document normatif, ainsi que d'en réaliser la révision et d'établir les manuels et guides y relatifs.

Coordination : le groupe est chargé de coordonner les activités statistiques de plusieurs parties prenantes.

Développement des capacités : le groupe est chargé de mener des activités de développement des capacités, dont des activités de formation, de perfectionnement et d'assistance technique.

Données : le groupe est chargé de développer la recherche-développement techniques sur les données.

⁹ Voir le document de référence, qui contient des informations détaillées sur la répartition des groupes actifs par domaine technique et par type de groupe.

¹⁰ La spécialisation technique (méthodologie, coordination, développement des capacités ou données) a été déterminée sur la base de l'analyse du mandat et des informations accessibles au public. Dans certains cas, le Bureau a consulté le Secrétariat afin de mieux comprendre les activités menées par les groupes.

session ne se trouve dans cette situation. Ainsi, les 12 mêmes groupes qu'en 2019 ont un mandat à volets multiples.

23. L'association de mandats la plus courante est celle qui réunit la méthodologie et la coordination. On peut citer à titre d'exemple le Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce, le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales et le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Il existe d'autres associations à deux volets : méthodologie et données (application par les parrains de l'initiative d'échange de données et de métadonnées statistiques), méthodologie et développement des capacités (Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités), développement des capacités et coordination (Réseau mondial d'établissements de formation statistique), et il existe même une association de mandats à trois volets, à savoir renforcement des capacités, coordination et données (Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle).

24. Les données et le développement des capacités sont deux domaines de travail qui sont généralement couverts par le Secrétariat, c'est-à-dire que les groupes relevant de la Commission sont moins actifs sur ces questions.

III. Liens actuels et participation des membres d'un groupe aux travaux d'autres groupes : collaboration formelle

25. Le Bureau a identifié des « familles » ou « ensembles » de groupes en fonction des domaines statistiques¹¹ : ils sont plus marqués dans les piliers des statistiques économiques et des statistiques environnementales, et moins dans le pilier social ou le domaine intersectoriel.

26. Les ensembles mis à jour (classés par pilier et par taille) afin de tenir compte des groupes nouvellement établis sont les suivants¹² :

- a) Affaires et commerce (sept groupes), aucun changement ;
- b) Comptabilité nationale (quatre groupes), le Groupe de travail interorganisations sur les statistiques de la dette a été ajouté à la dernière session ;
- c) Prix (deux groupes), pas de changement ;
- d) Environnement (deux groupes), pas de changement ;
- e) Énergie (deux groupes), pas de changement ;
- f) Comptabilité environnementale (deux groupes), pas de changement ;
- g) Agriculture et zones rurales (deux groupes), aucun changement ;
- h) Migrations (deux groupes), pas de changement ;
- i) Établissements humains (deux groupes), nouvel ensemble formé par le Groupe d'experts sur l'indice de prospérité des villes et le Groupe d'experts chargé de distinguer les quartiers de taudis des autres districts de recensements, créé à la dernière session ;

¹¹ Sur la base de la Classification des activités statistiques internationales, disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/iiss/Classification-of-International-Statistical-Activities.ashx> (en anglais uniquement).

¹² Le graphique présentant tous les groupes actifs est une meilleure illustration (voir annexe I et document de travail).

j) Programme de développement durable à l'horizon 2030 (trois groupes), aucun changement ;

k) Coordination générale (deux groupes), pas de changement.

27. Le Bureau a utilisé les réponses à la consultation et les connaissances du Secrétariat et recensé les liens formels suivants, qui existent actuellement à des degrés divers entre les groupes : chevauchement des adhésions, domaines d'activité ou programmes de travail communs, produits alimentant les travaux d'un autre groupe, supervision, interactions ponctuelles. Ces relations de travail sont résumées ci-après. En outre, on a aussi mis en évidence des interactions formelles avec des groupes n'entrant pas dans le champ d'application, tels que les groupes placés sous l'égide de mécanismes régionaux des Nations Unies ou de mécanismes extérieurs aux Nations Unies.

A. Chevauchement au niveau des membres, de la présidence ou du secrétariat

28. Sur les 27 réponses reçues, 17 groupes ont déclaré avoir au moins un lien formel avec d'autres groupes. Il y a un chevauchement important pour ce qui concerne la composition des groupes mais cela ne garantit pas qu'il y ait eu un travail de fond conjoint.

29. Les preuves d'un réel travail conjoint se trouvent plus probablement dans les chevauchements au niveau des présidences de groupes et des responsables des sous-groupes ; des exemples sont donnés ci-après.

30. Deux paires de groupes ont la même présidence : le premier est le Groupe de travail sur les données ouvertes et le Groupe des Amis de la présidence sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle (présidés par la Nouvelle-Zélande) et le second est le Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies et le Comité de coordination des activités de statistique (dirigé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime).

31. Dans certains cas, la présidence d'un groupe dirige un sous-groupe au sein d'un autre groupe, ou fait partie de son bureau ou de son groupe consultatif. Par exemple, l'une des personnes assurant la coprésidence du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 est membre du Groupe consultatif du Réseau mondial d'établissements de formation statistique ; la Présidente du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale et économique compte parmi les observateurs du Bureau du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique ; les présidences des comités techniques de ce Comité d'experts sont membres du Bureau du Groupe de Londres ; la présidence du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement préside aussi une équipe spéciale au sein du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle ; enfin, la présidence de l'un des groupes consultatifs du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées dirige également une équipe spéciale au sein du Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations.

32. En outre, un secrétariat commun, principalement tenu par la Division de statistique, permet de communiquer les faits nouveaux aux groupes d'un même ensemble. Environ la moitié des groupes actifs sont administrés par la Division de statistique.

B. Domaines d'activité ou programmes de travail communs

33. Au-delà des chevauchements dans la composition, on a découvert que certains groupes travaillent sur les mêmes domaines que d'autres groupes faisant partie de leur pilier ou extérieurs à celui-ci. Il s'agit de liens distincts par lesquels les groupes établissent avec d'autres groupes (ou des sous-groupes au sein d'autres groupes) des plans de travail communs portant sur des sujets précis.

34. Ce mécanisme formel existant entre les groupes sert à tirer parti de l'expertise et des connaissances des uns et des autres, afin d'assurer la cohérence et d'éviter le chevauchement des travaux. D'après les réponses des présidences, il existe actuellement des axes de travail communs dans les domaines statistiques suivants : mégadonnées et informations géospatiales (méthodologie) ; renforcement des capacités en matière de mesure des indicateurs relatifs aux mégadonnées, aux données de téléphonie mobile et aux technologies de l'information et des communications (méthodologie) ; comptabilité environnementale (méthodologie, données et renforcement des capacités) ; renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement et de statistiques sur les réfugiés (méthodologie) ; enquêtes auprès des ménages (méthodologie et intégration des données) ; ventilation des données et lien étroit entre les statistiques sur les migrations et les statistiques genrées (méthodologie) ; informations géospatiales et objectifs de développement durable.

35. On peut citer par exemple le sous-groupe conjoint du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui a travaillé sur le renforcement des capacités statistiques pour la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. De leur côté, le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés et le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ont des programmes de travail communs portant sur l'élaboration de directives relatives à l'intégration de données tirées des enquêtes sur les ménages et sur les stratégies d'échantillonnage pour les petits groupes de population. Un autre exemple est la collaboration sur les questionnaires relatifs à l'eau et aux déchets entre le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement et le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement.

C. Résultats alimentant les travaux d'un autre groupe

36. Certains groupes ont entrepris des tâches dont l'objectif final est d'élaborer des produits qui seront soumis officiellement à d'autres groupes, ce qui permet non seulement de remplir le mandat du groupe, mais aussi de contribuer à celui d'un autre groupe. Ce lien contribue à la cohérence des produits, si les processus et les attentes des destinataires et des fournisseurs sont transparents.

37. On rencontre principalement ce type de lien dans le cadre de l'élaboration méthodologique des indicateurs relatifs aux objectifs du développement durable ; des groupes – en particulier dans les domaines statistiques – travaillent sur des listes thématiques d'indicateurs qui seront intégrées aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Souvent, les groupes mènent des travaux approfondis sur des indicateurs, par exemple dans des domaines comme le numérique, le vieillissement, les réfugiés, les migrations, les questions de genre et les enquêtes sur les ménages, qui sont ensuite examinés par le Groupe d'experts susmentionné lors des réunions qu'il tient régulièrement et dans ses analyses.

38. Cette interaction a également lieu en dehors du cadre des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. En effet, les deux groupes de l'ensemble des statistiques de l'environnement, c'est-à-dire le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement et le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, ont créé un cercle vertueux pour le retour d'informations, qui leur sert à façonner leur programme d'activités.

D. Supervision

39. Certains groupes ont été délibérément conçus pour coordonner et fournir une vision d'ensemble dans un domaine statistique particulier. Dans ces groupes, l'accent est mis sur la coordination, l'établissement de priorités et l'orientation dans leurs domaines respectifs afin que les groupes et sous-groupes placés sous leur responsabilité travaillent de manière complémentaire. On peut citer par exemple le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique et le Comité directeur de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

E. Échanges formels et restraints

40. Il existe un cas particulier de lien formel dans lequel la nature du groupe justifie une participation ponctuelle plutôt que continue, même si elle est formelle : il s'agit du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales, qui joue un véritable rôle de filtre pour toute classification statistique révisée ou nouvelle. Les groupes qui révisent des classifications statistiques existantes ou en élaborent de nouvelles collaborent avec le Groupe d'experts à différents stades de leurs travaux. Le niveau de collaboration s'intensifie à mesure que la classification atteint une maturité suffisante ; elle est passée en revue avant d'être soumise à la Commission.

IV. Liens actuels et participation des membres d'un groupe aux travaux d'autres groupes : collaboration informelle

41. De nombreux cas de collaboration informelle entre les membres des différents groupes ont été signalés par des présidences de groupes. Dans les 27 réponses, des collaborations avec au moins un autre groupe ont été signalées, même lorsqu'il n'y avait pas de lien formel. En outre, on a aussi mis en évidence des interactions avec des groupes n'entrant pas dans le champ d'application, tels que les groupes placés sous l'égide de mécanismes régionaux des Nations Unies ou de mécanismes extérieurs aux Nations Unies. Au total, 31 groupes ont été signalés comme ayant des collaborations informelles avec d'autres groupes.

42. De tels liens sont utiles mais ils présentent un risque important de collaboration sporadique. En effet, la consultation a révélé que dans la plupart des cas, ces collaborations n'avaient pas été suivies de démarches formelles susceptibles d'assurer des échanges concrets d'informations et la cohérence des travaux.

43. L'une des formes les plus courantes de collaboration informelle est la participation sporadique ou fortuite aux réunions d'autres groupes dans le but de partager des renseignements généraux et de discuter de sujets d'intérêt commun. Certains groupes ont ainsi présenté leurs objectifs et leurs plans de travail ou les derniers progrès réalisés dans le cadre de leurs programmes de travail. Les présidences du Groupe de haut niveau, du Groupe de Londres, du Groupe de Washington et du Groupe de Titchfield pour l'étude des statistiques du vieillissement

et des données ventilées par âge ont indiqué qu'un membre de leur groupe avait participé de manière informelle aux réunions d'un autre groupe, généralement en raison d'un intérêt commun. Un autre exemple est la participation d'une personne représentant le Groupe de haut niveau aux réunions du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies pour évoquer la coordination des activités statistiques en lien avec le Programme 2030.

44. Des informations de fond ou de procédure sont également échangées de manière informelle en dehors des réunions, souvent à la demande de l'un des groupes. Des arrangements informels de ce type ont été mentionnés par les présidences de groupes du pilier environnemental (le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique, le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, le Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie et le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement). En outre, le partage informel d'informations a permis de créer des liens entre des domaines statistiques souvent considérés comme cloisonnés. Ces échanges ont lieu principalement dans le cadre de l'étude de la mesurabilité des progrès accomplis aux fins de l'exécution du Programme 2030 ; les membres du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable y participent d'une manière ou d'une autre.

45. Les présidences ont aussi indiqué avoir mené de façon ponctuelle des activités conjointes avec d'autres groupes, comme l'organisation et l'accueil de manifestations, l'élaboration de manuels (ou de chapitres de manuels) ou la prise de contacts avec d'autres groupes de façon à obtenir leur avis lors de vastes consultations sur les produits. On peut citer à titre d'exemple le Colloque sur la science des données et la statistique officielle, organisé conjointement par le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle et le Réseau mondial d'établissements de formation statistique et la coopération entre le Groupe d'Oslo et le Groupe de Londres aux fins de l'élaboration du manuel de statistiques de l'énergie.

V. Difficultés persistantes

Complexité

46. Malgré les faits nouveaux encourageants décrits dans la section II ci-dessus et les liens formels et informels qui existent actuellement entre les groupes, les questions de gouvernance sont toujours caractérisées par un enchevêtrement et une complexité notables.

47. Dans la mesure où les dispositions actuelles en matière de gouvernance ont été prises au fil du temps et non à dessein, il n'est pas facile de différencier les groupes pour ce qui concerne leur composition, leur mandat et les types de produits et d'activités. Par conséquent, il est nécessaire d'établir un cadre général qui aide les intervenants internes et externes à comprendre la constellation actuelle de groupes et à s'y retrouver.

Manque de transparence

48. Le public n'a pas accès aux informations concernant les liens officiels, les rapports hiérarchiques ou les domaines de travail communs entre les groupes. Ces informations peuvent et doivent être décrites dans le programme de travail annuel et le mandat et figurer sur le site Web des groupes.

Différentes modalités d'établissement des rapports

49. Une autre difficulté persistante est liée au fait que les modalités de présentation de rapports à la Commission ne sont pas uniformes ou cohérentes, en particulier dans le cas des groupes d'étude. Certains de ces groupes présentent généralement un rapport au titre des questions soumises pour information (Groupe d'Ottawa sur les indices des prix, Groupe de Delhi et Groupe de Voorburg sur les statistiques des services), tandis que d'autres présentent des documents non seulement à titre informatif mais également au titre des questions soumises pour décision lorsqu'ils cherchent à obtenir l'approbation explicite de la Commission concernant un produit précis (par exemple, le Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises, le Groupe d'Oslo, le Groupe de Washington et le Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance). L'un des groupes a décidé de ne rendre compte à la Commission que par l'intermédiaire d'un autre groupe de la même famille (Groupe de Londres). Comme le Bureau l'a noté dans son précédent rapport, la Commission aurait intérêt à établir des directives plus claires à cet égard (voir [E/CN.3/2019/22](#), par. 32).

50. Ces dernières années, le Bureau s'est efforcé de regrouper les rapports et les points de l'ordre du jour par domaine plutôt que par acteur, ce qui a renforcé la cohérence des documents soumis, des débats et des décisions. Lors des débats tenus à la quarante-neuvième session de la Commission, il a été souligné qu'il importait de garantir la transparence des travaux et des activités des groupes d'étude tout en préservant leur souplesse. Il faut donc prendre garde à ce que les résultats des travaux de ces groupes soient correctement intégrés au système statistique international de normes puis appliqués comme il se doit. À cet égard, le Secrétariat et les groupes, y compris les groupes d'étude, devraient être encouragés à regrouper leurs activités lorsque cela est possible et à présenter un rapport consolidé. Un tel regroupement des activités et des rapports de la Commission permettrait une vue d'ensemble des évolutions, en particulier dans les domaines statistiques, ce qui devrait renforcer l'efficacité, l'efficience et la réactivité de la Commission aux fins de la réalisation du programme de développement durable.

VI. Axes de travail pour l'avenir : liens potentiels, possibilités, meilleures pratiques et cadre de référence

A. Possibilités générales permettant d'améliorer la cohérence et la coordination

51. Les contributions soumises par les présidences étant riches en informations, le Bureau a pu repérer ce qui permettrait d'améliorer, de façon générale, la cohérence et la coordination. Saisir ces occasions pourrait aider les États Membres à gérer les ressources limitées qu'ils allouent aux groupes menant des travaux sous les auspices de la Commission de statistique, étant donné qu'il est souvent difficile d'obtenir le financement nécessaire pour entreprendre les travaux prescrits et/ou la participation des pays aux réunions correspondantes. On pourrait éventuellement envisager une consolidation plus poussée entre les groupes statistiques aux fins de l'efficience, de l'efficacité et de la réactivité du système statistique. L'objectif à terme est de réduire le chevauchement des activités et d'améliorer la fourniture conjointe de produits statistiques à l'appui des mesures d'exécution du Programme 2030.

Mécanisme de collaboration

52. De nombreuses présidences ont suggéré la création d'un mécanisme qui leur permettrait de se réunir pour discuter des activités qui se chevauchent et planifier et entreprendre des activités conjointes entre les groupes, ce qui constituerait un outil

très utile pour assurer une meilleure coordination. Ce mécanisme associerait des débats structurés en ligne tout au long de l'année (par courriel, téléphone, webinaire ou tout autre moyen virtuel) et une réunion à laquelle les participants assisteraient en personne et qui se tiendrait en marge de la session de la Commission de statistique. Une première étape a déjà été franchie avec la mise en évidence de liens potentiels distincts avec d'autres groupes¹³. Dans un deuxième temps, des réunions conjointes des présidences de groupes pourraient renforcer la collaboration, la coordination et éventuellement le regroupement des activités, des fonctions et des mandats¹⁴.

53. En outre, ces réunions pourraient inclure un point de l'ordre du jour sur les classifications statistiques internationales. Le Bureau y voit une opportunité complémentaire, notamment pour le travail méthodologique en termes de classifications. Étant donné que le Groupe d'experts des classifications statistiques internationales suit déjà l'activité afin d'anticiper les évolutions possibles, la structure de débats en ligne et de réunions en personne qui a été proposée serait idéale pour que les groupes puissent informer officiellement les acteurs concernés de leurs intentions et fournir un calendrier provisoire de présentation des produits au Groupe d'experts. Cela permettrait à tous les groupes et à la Commission dans son ensemble d'améliorer leur planification à moyen terme et encouragerait également les échanges avec les groupes concernés qui pourraient souhaiter apporter leur contribution.

Établissement de rapports sur les activités conjointes

54. Plusieurs présidences ont aussi avancé l'idée que chaque groupe décrive les activités conjointes entreprises avec d'autres groupes dans ses rapports à la Commission de statistique (ou indique l'absence de telles activités). La Commission pourrait ainsi fournir des conseils quant à l'orientation et à l'étendue des collaborations décrites dans les rapports concernés, déterminer s'il y a eu une diminution du chevauchement des travaux et mettre au jour les possibilités de rationalisation, tant en ce qui concerne le champ d'action des groupes que leurs résultats.

Inclusion de groupes dans les consultations mondiales

55. Les présidences ont reconnu qu'il existait de nombreux axes par lesquels une collaboration et une coordination accrues permettraient de favoriser la réalisation des objectifs du groupe. Par exemple, si un groupe prévoit une consultation globale sur un produit particulier (par exemple une norme, un manuel, une définition, etc.), il pourrait inviter d'autres groupes compétents à contribuer en plus des entités traditionnelles consultées (des pays, le plus souvent). Ce type de consultation mondiale permettrait aux pays de répondre individuellement, ainsi que de coordonner et de consolider leurs contributions en tant que membres d'un groupe particulier. Il en résulterait une plus grande efficacité du processus de consultation et, surtout, une meilleure appropriation des résultats examinés par la communauté de la statistique élargie.

¹³ Présentation sous la forme d'un document de référence.

¹⁴ Des mécanismes de collaboration semblables sont envisagés dans les sous-domaines des statistiques économiques, tels que les statistiques macroéconomiques, les statistiques relatives aux entreprises, les statistiques du commerce et les statistiques des prix. Ces mécanismes devraient permettre de faire progresser l'élaboration conjointe de notes d'orientation aux fins de l'expérimentation et de la mise à l'essai du système actualisé de statistiques économiques. Des projets concrets pourraient être formulés en vue d'activités conjointes dans les domaines de la mondialisation, de la numérisation et de la mesure des liens entre l'économie, les personnes et l'environnement (voir [E/CN.3/2020/7](#)).

Réunions de groupes consécutives

56. Pour accroître le niveau de collaboration et de communication, les présidences ont formulé une autre suggestion importante, à savoir tenir des séances conjointes à la suite de réunions de groupe : les participants pourraient y assister en personne ou à distance, par des moyens électroniques. Les possibilités de participation des présidences et des membres des groupes aux travaux d'autres groupes seraient ainsi démultipliées, de même que le partage régulier de l'information et la conception et le suivi des activités conjointes. Bien entendu, le degré et la nature des collaborations entre les groupes dépendraient de leurs différents mandats.

Examen minutieux du domaine

57. Les présidences ont également fait observer qu'il y avait souvent des chevauchements d'activités entre les groupes qui relèvent de la Commission de statistique et d'autres groupes, tels que les organismes régionaux ou internationaux comme l'OCDE, le FMI, l'Organisation internationale du Travail, etc. Reconnaisant l'absence de lien hiérarchique officiel avec ces groupes, le Bureau a suggéré qu'avant d'initier quoi que ce soit, les présidences pourraient étudier le domaine et entrer en contact avec d'autres groupes, quelle que soit leur affiliation, afin de collaborer et de communiquer efficacement.

B. Liens potentiels concrets

58. Les présidences ont également profité de la consultation menée par le Bureau pour examiner les domaines de travail actuels de leurs groupes par rapport à ceux d'autres groupes et ont repéré des liens potentiels précis qui pourraient être établis, compte tenu des mandats des groupes. Beaucoup ont souligné l'importance cruciale que revêtent la collaboration, la sensibilisation et la coopération dans le développement et le partage des connaissances, de l'expertise et des expériences au niveau mondial. Les présidences ont aussi réaffirmé que la pertinence à long terme de leurs propres groupes dépendait des liens extérieurs, non seulement avec des groupes relevant de la Commission de statistique, mais aussi avec d'autres groupes, y compris des partenaires non traditionnels des Nations Unies.

59. Un document de référence établi au titre de ce point de l'ordre du jour rend compte des liens potentiels précis mis au jour par les présidences des groupes travaillant sous l'égide de la Commission de statistique. Dans la plupart des cas, les domaines de travail communs potentiels sont décrits de façon précise, ce qui montre qu'il serait possible d'agir très rapidement.

60. Le Groupe d'experts sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité en est un bon exemple : il a noté que les résultats du Groupe de travail sur les données ouvertes pourraient être intégrés dans son programme. Par ailleurs, étant donné que les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays constituent un groupe particulièrement vulnérable et qu'ils sont concernés par plusieurs des indicateurs relatifs à l'objectif de développement durable n° 16, le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés souhaiterait collaborer avec le Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance pour élaborer des questions destinées aux enquêtes sur les ménages, qui porteraient sur des sujets tels que la sécurité, la traite des personnes et les homicides. En outre, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe pourrait mettre à la disposition du Groupe consultatif d'experts des statistiques de la criminalité et de la justice pénale une expertise sur les dimensions de genre des statistiques de la criminalité et sur la mesure des féminicides et autres formes de violence à l'égard des femmes, dont la violence au sein du couple.

61. Compte étant tenu de ces domaines de collaboration féconds, le Bureau encourage les présidences à se rapprocher les uns des autres et à mettre en œuvre et/ou à faire progresser ces synergies naturelles, étant donné que, comme il l'a noté dans son rapport à la Commission à sa cinquantième session, les statistiques et les données tiennent une place de plus en plus centrale dans la prise de décisions aux niveaux national et international et sont de plus en plus liées et intégrées, notamment dans le cadre du Programme 2030 (voir [E/CN.3/2019/22](#), par. 34). Les présidences sont invitées à explorer activement et à formaliser les termes de la coopération dans ces domaines de travail communs.

C. Pratiques optimales à favoriser et à reproduire

62. Dans le contexte du Programme 2030, où les statistiques et les données sont devenues plus interdépendantes et intégrées, la réussite des travaux d'un groupe donné dépend largement des contributions d'autres groupes, des liens noués avec eux et de la participation croisée aux travaux des uns et des autres. L'efficacité des groupes est de plus en plus définie par leur capacité de contribuer à l'intégration multidimensionnelle des statistiques et des données. Le Bureau a pris note d'un certain nombre de pratiques optimales adoptées dans certains groupes ou ensembles de groupes qui cherchent à renforcer la cohérence et la collaboration. On trouvera dans les paragraphes ci-après plusieurs exemples de telles pratiques dont ont fait état les présidences de groupes dans le cadre de la consultation. Ces pratiques sont conformes aux demandes de la Commission et peuvent être assez facilement adaptées à d'autres groupes.

Examen des programmes par pilier

63. Le Bureau tient à mettre en avant les efforts déployés dans le cadre du pilier économique, sous l'impulsion du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, avec le concours du Secrétariat. De leur propre initiative, les groupes du pilier économique ont procédé à une autoévaluation de l'efficacité, de l'efficience et de la souplesse de leurs programmes de travail, en ce qui concerne tant le fond que la gouvernance. Dans le rapport qu'il soumet à la Commission à sa cinquante et unième session ([E/CN.3/2020/7](#)), le Groupe des Amis de la présidence présente une analyse globale concernant les groupes liés au pilier des statistiques économiques. De l'avis du Bureau, cette pratique devrait être imitée dans les autres piliers.

64. La Commission ayant à plusieurs reprises encouragé l'ensemble des groupes à coopérer et à créer de nouvelles synergies dans le cadre de leurs travaux, le Bureau félicite les groupes du pilier des statistiques économiques à cet égard. S'agissant des autres piliers, y compris le pilier intersectoriel, la Commission souhaitera peut-être demander à nouveau aux présidences de chacun des groupes actifs d'étudier avec celles des autres groupes du même pilier les liens potentiels et les possibilités de rationalisation, et de lui faire rapport à ce sujet. Ainsi, un tel examen pourrait être prévu pour le pilier social en 2021, puis pour les groupes intersectoriels en 2023 et pour le pilier environnemental en 2025.

Paires de groupes

65. Dans son précédent rapport, le Bureau a constaté que la formation de paires de groupes dans certains domaines statistiques offrait des possibilités de coopération. Chaque paire réunit un groupe technique, qui traite de questions méthodologiques, et un groupe de gestion, qui s'occupe de la coordination et des questions stratégiques.

66. Le fonctionnement par paires est particulièrement fructueux dans le pilier environnemental. Dans le domaine de la comptabilité environnementale (Groupe de

Londres et Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique), un dispositif de coopération bien établi assure la complémentarité des travaux des deux groupes et de leurs sous-groupes, dont les produits se sont ainsi accrus ces dernières années. Dans le domaine des statistiques de l'environnement, le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement tient le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement informé de ses activités à l'occasion des réunions régulières entre les deux groupes. On trouve d'autres paires de groupes dans les domaines suivants : statistiques agricoles et rurales (Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et les zones rurales et Comité directeur de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales), statistiques des prix (Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix), comptabilité nationale (Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale) et travaux statistiques relatifs au Programme 2030 (Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030).

Examen périodique des objectifs et du mandat des groupes

67. Une autre pratique exemplaire consiste à examiner périodiquement les objectifs, les modalités et l'organisation des travaux des groupes, ainsi qu'à actualiser leur mandat. Cette pratique a été adoptée par le Groupe d'experts des classifications statistiques internationales et le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales. De plus, il est très souhaitable que le mandat et le plan de travail de chaque groupe soient assortis d'un calendrier. Ainsi, le Groupe de Titchfield a adopté une clause dite « d'extinction », qui prévoit un examen complet des travaux du Groupe visant à évaluer si celui-ci a rempli son mandat et s'il peut être dissous.

Entraide

68. En vue de mettre en place de bonnes pratiques dès ses débuts, le Groupe de Titchfield a pris contact avec d'autres groupes d'étude et suivi avec intérêt leurs exposés. Cette pratique exemplaire lui a permis de bénéficier des enseignements tirés par ses pairs et d'en tenir compte dans le cadre de l'établissement de son mandat.

Rôle du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales

69. Il est particulièrement important de préserver le rôle du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales, qui est essentiel pour assurer la cohérence, la cohésion et l'harmonisation des concepts statistiques. Toutes les classifications statistiques présentées pour approbation à la Commission de statistique doivent d'abord être soumises à ce groupe d'experts afin qu'il les valide et vérifie leur conformité à la famille internationale des classifications statistiques ; les présidences des groupes estiment que cette procédure établie est un dispositif de base du système statistique mondial qui est très appréciable.

Recours aux technologies de l'information et des communications

70. Le Bureau prône une utilisation efficace des technologies de l'information et des communications aux fins de l'organisation de réunions et du partage de connaissances. Cette pratique est ancrée dans le fonctionnement de plusieurs groupes. À titre d'exemple, le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales a indiqué que sa planification minutieuse et son utilisation optimale des

technologies lui avaient permis de renforcer la coopération, de multiplier les contributions et de maintenir la dynamique de son programme de travail.

D. Cadre de référence pour l'amélioration de la cohérence et de la coordination des travaux des groupes et le renforcement de la fonction de contrôle et d'orientation de la Commission de statistique

71. La Commission de statistique doit s'efforcer davantage de coordonner l'ensemble de ses produits et de son fonctionnement, en particulier dans un contexte mondial où les ressources sont limitées. Si, à une époque, les professionnels des statistiques pouvaient travailler largement de manière isolée, la situation a changé. Le fait que des partenaires qui produisent des données non officielles ainsi que des utilisateurs de données souhaitent de plus en plus prendre part aux travaux de certains groupes doit également pousser la Commission à renforcer la cohérence et la coordination si elle souhaite nouer des partenariats solides et fiables.

72. Les groupes relevant de la Commission s'occupent d'une très grande diversité de domaines statistiques. Il est évident que leur structure gagnerait à être rationalisée, ce qui favoriserait la cohérence et la coordination de leurs produits. Cela pourrait aussi contribuer grandement à mieux faire connaître les travaux des groupes à l'ensemble de la communauté internationale.

73. Par conséquent, le Bureau soumet à l'examen de la Commission une proposition de cadre de référence opérationnel¹⁵. Destiné à rationaliser la structure de travail, à consolider la fonction de contrôle de la Commission et à favoriser le renforcement des synergies entre les groupes et les piliers, le cadre de référence est une matrice élémentaire qui offre des orientations claires en ce qui concerne la dénomination des groupes, la durée et le calendrier de leurs travaux, les rapports périodiques qu'ils doivent présenter à la Commission et les éléments clés qui doivent figurer sur leurs pages Web, en fonction de leur nature, des résultats qui sont attendus d'eux et de leur mandat.

74. S'il est approuvé par la Commission, le cadre de référence guidera les groupes existants et futurs dans la définition de leurs spécialisations techniques, produits et activités principaux et de leur composition. Il établira des distinctions entre les différents types de groupes, ce qui pourrait susciter des débats et des réflexions en interne, le but étant d'aider les groupes existants à mieux faire correspondre leur mandat à leur titre.

75. Par exemple, les groupes d'étude ayant été conçus comme des dispositifs souples et adaptables pour l'élaboration et l'adoption de normes statistiques internationales (voir [E/CN.3/2018/20](#)), il est prévu dans le cadre de référence qu'ils continuent de se consacrer aux questions méthodologiques. Il est donc proposé que, si un groupe d'étude souhaite mettre en œuvre des activités de développement des capacités, coordonner des programmes de travail complets ou exécuter des travaux liés aux données, il demande à la Commission son avis quant à la nécessité de prendre une forme plus structurée, comme celle d'un groupe de travail ou d'un comité, et quant à l'existence d'un autre groupe ayant un tel mandat dans le même domaine.

76. Si l'on admet que tous les groupes ont une fonction intrinsèque de coordination, il est proposé dans le cadre de référence que la coordination en tant qu'activité centrale soit assurée principalement par les groupes de gestion, à savoir les comités

¹⁵ Reproduit à l'annexe II du présent rapport et publié comme document de référence au titre du même point de l'ordre du jour.

(qui sont assimilés à des groupes de haut niveau) et les groupes des Amis de la présidence. À titre exceptionnel, les groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, bien qu'ayant une vocation technique, ont une fonction de coordination en plus de leur spécialisation technique principale en méthodologie.

77. Il est proposé que les groupes d'experts se consacrent uniquement aux activités de méthodologie. En revanche, les groupes de travail (qui sont assimilés à des partenariats) et les équipes spéciales pourraient, en plus de ces activités, se livrer occasionnellement à des travaux liés aux données et au développement des capacités, même si ceux-ci devraient en général être confiés au Secrétariat.

78. En ce qui concerne la durée de vie, il est proposé que celle des groupes des Amis de la présidence (groupes de gestion) et des équipes spéciales (groupes techniques) soit courte. Les groupes d'experts sont conçus pour avoir une durée de vie moyenne car liée à la réalisation d'un produit donné et il est prévu que les groupes des autres catégories mènent leurs travaux sur de longues périodes.

VII. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

79. La Commission est invitée à :

a) **demander aux présidences de tous les groupes actifs des piliers environnemental, social et intersectoriel d'adopter les pratiques exemplaires que le Bureau a observées dans le pilier économique et d'entreprendre un examen entre elles, en 2021 pour le pilier social, en 2023 pour les groupes intersectoriels et en 2025 pour le pilier environnemental ;**

b) **adopter le cadre de référence opérationnel, qui comprend des conventions de dénomination et des directives destinées aux groupes nouveaux et existants, en fonction de leur nature, des résultats qui sont attendus d'eux et de leur mandat ;**

c) **demander aux présidences de tous les groupes actifs de comparer leurs pratiques à celles préconisées dans le cadre de référence et les encourager à procéder aux changements nécessaires ;**

d) **établir un calendrier formel pour chaque groupe qu'elle créera dorénavant, comme prévu dans le cadre de référence ;**

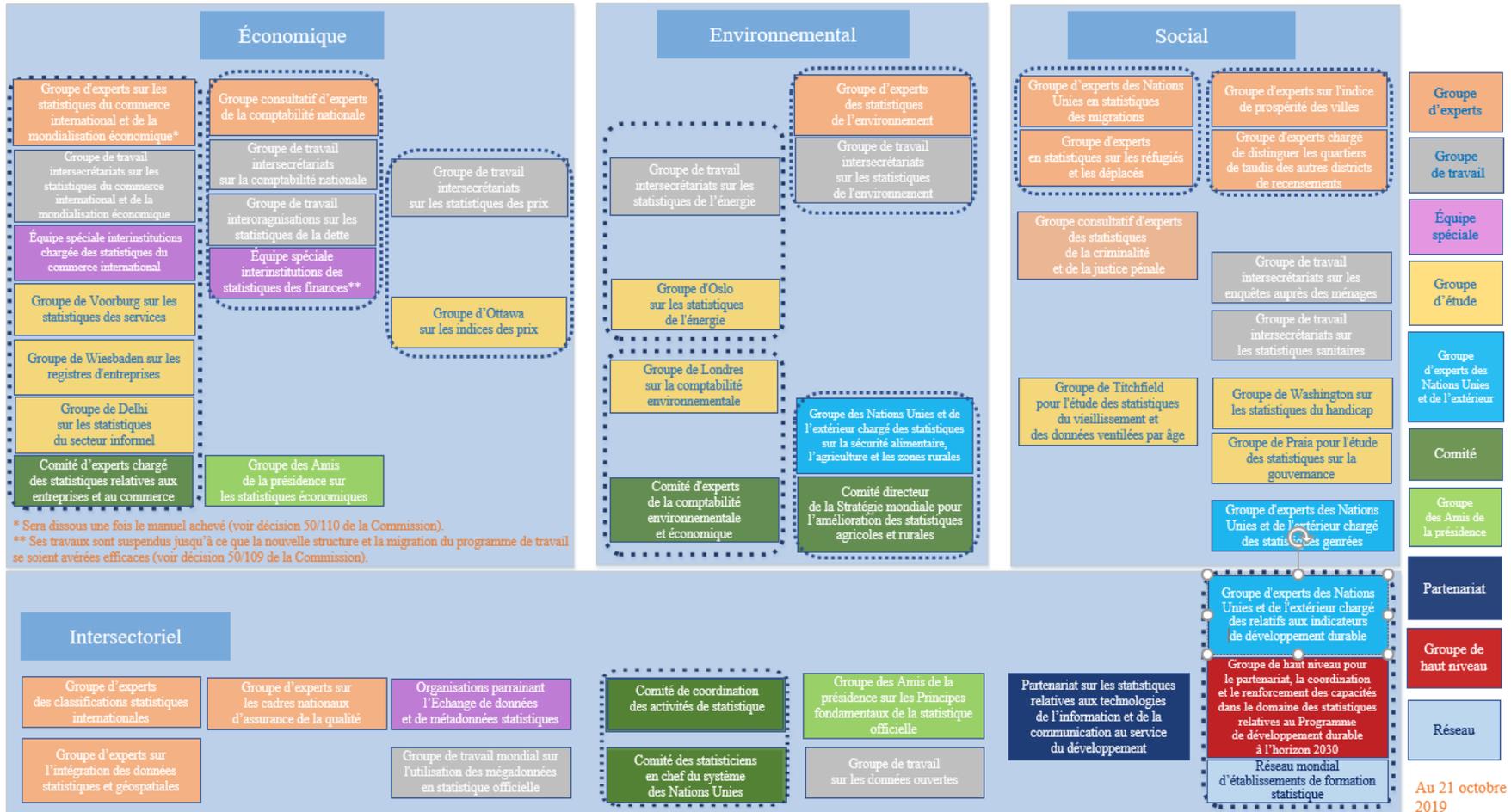
e) **demander à la présidence de chaque groupe actif de tenir à jour une page Web sur laquelle sont présentés au minimum les objectifs et le mandat du groupe, l'année de sa création, des informations sur son secrétariat, sa composition, sa présidence et ses réunions, ses rapports à la Commission et ses points de contact ;**

f) **dissoudre le Groupe de Delhi après l'avoir remercié de s'être acquitté du mandat initial qu'elle lui avait confié à sa vingt-neuvième session.**

Annexe I

Graphique présentant les groupes en activité menant des travaux sous les auspices de la Commission de statistique, octobre 2019

Groupes relevant de la Commission de statistique, par pilier et par type



Annexe II

Proposition de cadre de référence opérationnel pour les groupes relevant de la Commission de statistique

Tous groupes

Pilier	Tous les groupes, quel que soit leur type, sont censés accomplir des travaux qui s'inscrivent dans l'un des trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) ou qui ont trait aux trois piliers.
Domaine statistique	Les groupes de tous types doivent fonder leurs travaux sur la Classification des activités statistiques internationales, dans la mesure du possible.
Communication et information	Les groupes de tous types doivent chacun tenir à jour une page Web sur laquelle figurent au minimum des informations sur les éléments qui les concernent ci-après : objectifs et mandat, année de création, secrétariat, composition et présidence, réunions, rapports à la Commission et points de contact.

Groupes d'étude

Spécialisation technique principale	Les groupes d'étude exécutent des travaux méthodologiques dans des domaines statistiques émergents, principalement en contribuant à la mise au point de méthodes en vue de l'élaboration et de la révision de normes statistiques (ou de documents normatifs), ainsi que de l'établissement de manuels et de guides correspondants.
Présidence	Chaque groupe d'étude est présidé par un État Membre.
Membres et observateurs	Les groupes d'étude sont composés d'États Membres (obligatoire), d'organismes des Nations Unies, d'organismes extérieurs, d'établissements universitaires et d'organisations de la société civile.
Nature des activités et composition	Les groupes d'étude sont des groupes techniques composés d'experts d'un domaine statistique donné.
Durée de vie	Les groupes d'étude sont créés pour de longues périodes d'une durée indéterminée. Néanmoins, il est prévu qu'un groupe d'étude prenne une forme plus structurée s'il souhaite se livrer à des activités qui ne relèvent pas du domaine méthodologique, c'est-à-dire qui sont liées au développement des capacités, à la coordination ou aux données, après avoir vérifié qu'aucun autre groupe œuvrant dans le domaine ne peut assurer de telles activités.
Mandat et produits	Les groupes d'étude se chargent des questions de conceptualisation et de méthodologie ainsi que des instruments à utiliser dans des domaines statistiques émergents. Leurs produits tendent généralement à enrichir les outils, méthodes, mesures et cadres normalisés ou tous autres travaux méthodologiques. Il est prévu que ces produits alimentent les travaux d'autres groupes.
Périodicité de présentation des rapports à la Commission	Les groupes d'étude devraient faire rapport à la Commission au moins tous les cinq ans et de manière conjointe avec d'autres acteurs travaillant dans le même domaine statistique.
Sous-groupes	Les groupes d'étude complètent les dispositifs existants en ce qui concerne l'élaboration et l'adoption de normes statistiques internationales grâce à leur nature plus souple et adaptable ; il est donc préférable qu'ils n'aient pas trop de structures subsidiaires.

Fréquence des réunions Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle).

Groupes des Amis de la présidence

Spécialisation technique principale Les groupes des Amis de la présidence mènent des activités de coordination qui consistent à assurer la liaison entre diverses parties prenantes afin de coordonner les travaux statistiques dans un domaine donné. À l'occasion, ils peuvent également s'occuper d'aspects méthodologiques, principalement au stade initial de l'élaboration ou de la révision d'une norme ou d'une définition statistique, ou bien de l'établissement de manuels et guides correspondants.

Présidence Chaque groupe des Amis de la présidence est présidé par un État Membre.

Membres et observateurs Les groupes des Amis de la présidence sont composés d'États Membres (obligatoire). Les observateurs peuvent être des organismes des Nations Unies ou des organismes extérieurs.

Nature des activités et composition Les groupes des Amis de la présidence sont des groupes de gestion (questions stratégiques) principalement composés de statisticiens en chef.

Durée de vie Les groupes des Amis de la présidence ont une durée de vie courte, qui ne doit pas dépasser trois ans. Si cela est jugé nécessaire, ils peuvent prendre une forme plus structurée (soit en tant que groupe de gestion, en se transformant en comité, soit en tant que groupe technique, en se transformant en groupe d'experts).

Mandat et produits Les mandats des groupes des Amis de la présidence sont d'ordre stratégique, en particulier s'ils portent sur des questions de coordination, mais également s'ils sont axés sur la méthodologie. Dans ce dernier cas, un groupe de ce type sera généralement chargé de conceptualiser une feuille de route pour la mise au point de méthodes dans un domaine statistique donné. En général, leurs produits jettent les bases d'un travail méthodologique ultérieur. Les groupes des Amis de la présidence dont le mandat est axé sur la coordination doivent produire des stratégies et des feuilles de route concrètes.

Périodicité de présentation des rapports à la Commission Les groupes des Amis de la présidence doivent faire rapport à la Commission au moins tous les deux ans.

Sous-groupes Étant donné que les groupes des Amis de la présidence initient des travaux méthodologiques ou conçoivent des stratégies à mettre en place, il est préférable qu'ils n'aient pas trop de structures subsidiaires.

Fréquence des réunions Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle). Leur durée de vie étant courte, les groupes des Amis de la présidence devraient se réunir plus souvent.

Équipes spéciales

Spécialisation technique principale Les équipes spéciales effectuent des travaux méthodologiques, principalement en mettant au point ou en révisant des normes statistiques ou des documents normatifs et en établissant les manuels et guides correspondants. À l'occasion, elles peuvent également mener des activités de recherche et développement techniques liées aux données. Il peut aussi arriver, même si cela est rarement préconisé, qu'elles participent au développement des capacités, notamment à des activités de formation, de perfectionnement et d'assistance technique.

Présidence Chaque équipe spéciale est présidée par un organisme (des Nations Unies ou extérieur).

Membres et observateurs	Les équipes spéciales sont composées d'organismes des Nations Unies et d'organismes extérieurs.
Nature des activités et composition	Les équipes spéciales sont des groupes techniques composés d'experts d'un domaine statistique donné.
Durée de vie	Les équipes spéciales ont une durée de vie courte, qui doit être fixée à trois ans maximum. S'il y a lieu, pour poursuivre leur travaux, elles peuvent prendre la forme de groupes techniques ayant une durée de vie plus longue.
Mandat et produits	Les équipes spéciales ont des mandats axés sur la méthodologie bien détaillés et des domaines d'action précis. Elles sont généralement chargées de mettre au point un aspect particulier d'une norme statistique. Leurs produits sont le plus souvent des normes ou des définitions concrètes. Occasionnellement, les équipes spéciales peuvent avoir à exécuter des travaux techniques concernant les données dans un domaine précis et à produire des documents spécifiques liés aux données. Plus rarement, il leur est demandé de mettre en œuvre des activités spécifiques d'assistance ou de formation dans un domaine statistique donné.
Périodicité de présentation des rapports à la Commission	Les équipes spéciales doivent faire rapport à la Commission au moins tous les deux ans.
Sous-groupes	Les équipes spéciales mènent des activités spécifiques liées à la mise au point de méthodes, au développement des capacités ou aux données. Selon l'ampleur de leur tâche, elles peuvent avoir des structures subsidiaires.
Fréquence des réunions	Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle). Leur durée de vie étant courte, les équipes spéciales devraient se réunir plus souvent.

Groupes de travail (y compris les partenariats)

Spécialisation technique principale	Les groupes de travail effectuent des travaux méthodologiques, principalement en mettant au point ou en révisant des normes statistiques ou des documents normatifs et en établissant les manuels et guides correspondants. À l'occasion, ils peuvent également mener des activités de recherche et développement techniques liées aux données. Il peut aussi arriver, même si cela est rarement préconisé, qu'ils participent au développement des capacités, notamment à des activités de formation, de perfectionnement et d'assistance technique.
Présidence	Chaque groupe de travail est présidé par un État Membre ou un organisme (des Nations Unies ou extérieur).
Membres et observateurs	Les groupes de travail peuvent être composés d'États Membres, d'organismes des Nations Unies et d'organismes extérieurs.
Nature des activités et composition	Les groupes de travail sont des groupes techniques composés d'experts d'un domaine statistique donné.
Durée de vie	Les groupes de travail sont créés pour de longues durées. S'ils le jugent nécessaire, ils peuvent demander leur démantèlement pour mettre fin à leurs activités.
Mandat et produits	Les mandats des groupes de travail ont largement trait à la méthodologie. Ces groupes sont généralement chargés de mettre au point l'ensemble des aspects d'une norme statistique. Leurs produits sont le plus souvent des normes, des systèmes de normes ou des classifications. Occasionnellement, les groupes de travail peuvent avoir à exécuter des travaux techniques concernant tout un

	domaine de données et à établir des programmes de gestion des données. Plus rarement, il leur est demandé de mettre en œuvre des activités de développement des capacités ou de formation dans un domaine statistique donné.
Périodicité de présentation des rapports à la Commission	Les groupes de travail doivent faire rapport à la Commission au moins tous les trois ans.
Sous-groupes	Les groupes de travail mettent en œuvre des programmes complets liés à la mise au point de méthodes, au développement des capacités ou aux données. Leur rayon d'action étant vaste, ils ont souvent des structures subsidiaires.
Fréquence des réunions	Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle).
Groupes d'experts	
Spécialisation technique principale	Les groupes d'experts effectuent des travaux méthodologiques, principalement en mettant au point ou en révisant des normes statistiques ou des documents normatifs et en établissant les manuels et guides correspondants.
Présidence	Chaque groupe d'experts est présidé par un État Membre.
Membres et observateurs	Les groupes d'experts sont composés d'États Membres (obligatoire). Les observateurs peuvent être des organismes des Nations Unies ou des organismes extérieurs.
Nature des activités et composition	Les groupes d'experts sont des groupes techniques composés d'experts d'un domaine statistique donné.
Durée de vie	Les groupes d'experts ont une durée de vie moyenne, qui doit être fixée à cinq ans maximum. S'il y a lieu, pour poursuivre leurs travaux, ils peuvent prendre la forme de groupes techniques ayant une durée de vie plus longue.
Mandat et produits	Les groupes d'experts se chargent des questions de conceptualisation et de révision des méthodes, cadres, normes et instruments dans des domaines statistiques donnés. Leurs produits sont généralement des manuels, des guides, des recommandations ou des directives, et ils s'appuient souvent sur les produits des travaux méthodologiques d'autres groupes.
Périodicité de présentation des rapports à la Commission	Les groupes d'experts doivent faire rapport à la Commission au moins tous les trois ans.
Sous-groupes	Les groupes d'experts mènent de bout en bout des travaux méthodologiques et livrent des produits finis. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, ils ont souvent des structures subsidiaires.
Fréquence des réunions	Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle).
Comités (y compris les groupes de haut niveau)	
Spécialisation technique principale	Les activités des comités, qui relèvent de la coordination et de la vision stratégique, consistent à assurer la liaison entre diverses parties prenantes afin de coordonner les travaux statistiques dans un domaine donné.
Présidence	Chaque comité est présidé par un État Membre ou un organisme (des Nations Unies ou extérieur).
Membres et observateurs	Les comités sont composés d'États Membres, d'organismes des Nations Unies et d'organismes extérieurs.

Nature des activités et composition	Les comités sont des groupes de gestion souvent composés de statisticiens en chef.
Durée de vie	Les comités sont créés pour de longues durées. S'ils le jugent nécessaire, ils peuvent demander leur démantèlement pour mettre fin à leurs activités.
Mandat et produits	Les comités ont pour mandat de définir une vision globale, d'assurer une coordination et un encadrement, de classer des questions par ordre de priorité et de donner des orientations dans un domaine statistique donné. Ils doivent généralement produire des stratégies et des feuilles de route concrètes aux fins de l'exécution de programmes de travail cohérents et intégrés. Le suivi des progrès et la recherche de ressources peuvent également faire partie de leurs fonctions.
Périodicité de présentation des rapports à la Commission	Les comités doivent faire rapport à la Commission au moins tous les deux ans.
Sous-groupes	Les comités supervisent et coordonnent des programmes de travail complets. Leur rayon d'action étant vaste, ils ont souvent des structures subsidiaires.
Fréquence des réunions	Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle). Compte tenu de leur rôle stratégique, les comités devraient se réunir plus souvent.

Groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur

Spécialisation technique principale	Les activités des groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur portent à la fois sur la méthodologie et la coordination. Elles consistent donc principalement à mettre au point ou à réviser des normes statistiques ou des documents normatifs et à établir les manuels et guides correspondants, ainsi qu'à assurer la liaison entre diverses parties prenantes afin de coordonner les travaux statistiques dans un domaine donné.
Présidence	Chaque groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur est présidé par un État Membre ou un organisme des Nations Unies.
Membres et observateurs	Les groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur sont composés d'États Membres et d'organismes des Nations Unies. Des organismes extérieurs peuvent se joindre en tant qu'observateurs.
Nature des activités et composition	Les groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur sont des groupes techniques composés d'experts d'un domaine statistique donné.
Durée de vie	Les groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur sont créés pour de longues durées. S'ils le jugent nécessaire, ils peuvent demander leur démantèlement pour mettre fin à leurs activités.
Mandat et produits	Les groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur se chargent des questions de conceptualisation et de révision des méthodes, cadres, normes et instruments dans de vastes domaines statistiques, en coordonnant les travaux statistiques de diverses parties prenantes. Leurs produits sont généralement des documents méthodologiques de haut niveau, des recommandations ou des directives, et ils s'appuient souvent sur les produits des travaux méthodologiques d'autres groupes.
Périodicité de présentation des rapports à la Commission	Les groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur doivent faire rapport à la Commission au moins tous les trois ans.
Sous-groupes	Les groupes d'experts des Nations Unies et de l'extérieur mènent de bout en bout des travaux méthodologiques et coordonnent des programmes de travail

	complets. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, ils ont souvent des structures subsidiaires.
Fréquence des réunions	Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle).
Réseaux	
Spécialisation technique principale	Les réseaux mettent en œuvre des activités de développement des capacités, notamment de formation, de perfectionnement et d'assistance technique, et des activités de recherche et développement techniques liées aux données.
Présidence	Les réseaux peuvent être présidés par des États Membres, des organismes des Nations Unies, des organismes extérieurs ou des établissements universitaires.
Membres et observateurs	Les réseaux sont composés d'États Membres, d'organismes des Nations Unies, d'organismes extérieurs, d'établissements universitaires et d'organisations de la société civile.
Nature des activités et composition	Les réseaux sont des groupes techniques composés d'experts d'un domaine statistique donné.
Durée de vie	Les réseaux sont créés pour de longues périodes d'une durée indéterminée. Néanmoins, il est prévu qu'un réseau prenne une forme plus structurée s'il souhaite se livrer à des activités qui ne relèvent pas de sa spécialisation technique principale, comme la méthodologie.
Mandat et produits	Les mandats des réseaux sont axés sur la mise en œuvre de programmes liés au développement des capacités ou aux données. Les activités des réseaux complètent les dispositifs existants en ce qui concerne l'apprentissage et les données et en étendent la portée. Leurs produits sont généralement des activités de développement des capacités ou des documents relatifs aux données.
Périodicité de présentation des rapports à la Commission	Les réseaux devraient faire rapport à la Commission au moins tous les cinq ans et de manière conjointe avec d'autres acteurs travaillant dans le même domaine statistique.
Sous-groupes	Les réseaux étant de nature souple et adaptable, il est préférable qu'ils n'aient pas trop de structures subsidiaires.
Fréquence des réunions	Il est attendu des groupes de tous types qu'ils se réunissent au moins une fois par an (en personne ou de façon virtuelle).
